



Swisscanto Supra  
Fondation collective  
des Banques Cantonales

# Rapport de gestion 2009



**Swisscanto**



# Table des matières

2009: Valeurs éprouvées	<b>4</b>
Rétrospective 2009: Effectifs, cotisations versées	<b>6</b>
Placements de la fortune et politique de placement	<b>7</b>
Rétrospective; conjoncture et placement 2009	<b>8</b>
Rapport de la commission de placement	<b>10</b>
Evolution du degré de couverture	<b>11</b>
Compte annuel de Swisscanto Supra	<b>13</b>
Bilan	<b>14</b>
Compte d'exploitation	<b>16</b>
Annexe au compte annuel	<b>19</b>
Rapport de l'organe de contrôle	<b>40</b>

# 2009: Valeurs éprouvées

Après les turbulences de l'année précédente, qui ont secoué la prévoyance professionnelle comme jamais auparavant, un espoir justifié de redressement existait pour l'année 2009. Cet espoir n'a pas été déçu. Aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction que pratiquement tous les paramètres pour une marche des affaires couronnée de succès se sont améliorés au cours de l'année sous revue. Cela montre que la confiance des clients est toujours présente – Swisscanto Supra le justifie entre autres en exposant toutes les données importantes de manière absolument transparente. Vous trouverez également cet objectif concrétisé dans l'édition 2009 de notre rapport de gestion

## **Financièrement stable en tout temps**

La situation financière de Swisscanto Supra fut également stable tout au long de l'année écoulée. Différents facteurs y ont contribué: comme par le passé, Swisscanto n'a fait confiance ni à la chance ni au hasard, mais s'est appuyée sur des valeurs traditionnelles. Hier comme aujourd'hui, rechercher la stabilité est plus important que de bondir dans toutes les tendances de courte durée; des conditions attractives pour nos clients valent mieux qu'une ruineuse guerre des prix; des prestations de services optimales importent plus qu'une croissance à tout prix.

## **Un bon certificat de nos clients**

Vous, nos clients, nous avez une fois de plus confirmé de façon impressionnante que nos tentatives vont dans la bonne direction. Dans un sondage effectué régulièrement et largement établi, le dénommé «PME Tracking», vous nous avez de nouveau attribué d'excellentes évaluations. Dans pratiquement tous les domaines relevés, concernant aussi bien la stabilité financière que la qualité des prestations de services, Swisscanto Supra a pu occuper les premières places. Malgré une très forte concurrence, vous avez notamment attribué à nos collaborateurs la meilleure note concernant la qualité du service et l'amabilité! Nous vous en remercions tout particulièrement; en même temps, ces résultats extrêmement réjouissants nous obligent et nous aiguillonnent.

## **Excellent résultat sur les risques**

A côté du processus d'épargne, la couverture des risques décès et invalidité représente une part importante du marché de la prévoyance, et le résultat sur les risques influence notablement les résultats globaux d'une Fondation collective. Le comportement responsable, aussi bien celui de nos clients que celui des autorités compétentes, surtout en relation avec l'invalidité, a de nouveau induit un résultat extrêmement positif au cours de cette année sous revue, plus particulièrement en ce qui concerne le risque d'invalidité. Avec des mesures appropriées dans le domaine du Riskmanagement, nous continuerons de soutenir nos clients dans leurs tentatives de pouvoir maintenir le plus longtemps possible en activité leurs collaborateurs sur le point de devenir invalides. Ces mesures contribuent largement à pouvoir maintenir les primes de risque à un niveau adéquat et concurrentiel.

### **Partenaires fiables et principes communs**

Comme la branche de la prévoyance professionnelle, le monde bancaire a aussi une année turbulente derrière elle. Dans cette situation, le partenariat avec les Banques Cantoniales a été particulièrement apprécié par Swisscanto Supra. Les Banques Cantoniales n'ont jamais fait les gros titres de manière négative engendrés par la crise bancaire, et cette dernière n'a pas plus ébranlé la grande confiance des clients en «leur» banque cantonale. Les très bons résultats d'un bout à l'autre le montre très clairement.

Des principes identiques à ceux des Banques Cantoniales valent aussi pour Swisscanto Supra: Il y a toujours au premier plan l'intérêt à long terme du client et non pas la recherche d'une optimisation des gains à court terme. Swisscanto Supra s'engagera également dans le futur à respecter ces principes

et elle continuera de rester un partenaire fiable pour toutes les questions de prévoyance – pour ses clients, pour ses assurés, pour vous.

Nous nous en réjouissons et vous remercions cordialement de nous avoir confié la gestion de la prévoyance en faveur de votre personnel.



Hanspeter Hess  
Président du Conseil  
de fondation



Davide Pezzetta  
Directeur  
administratif



# Rétrospective 2009

<b>Effectifs</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>Variation absolue</b>	<b>Variation en %</b>
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	140	132	8	6,1
Nombre de contrats	379	376	3	0,8
Personnes assurées	1456	1517	- 61	- 4,0

## Effectifs

Le capital réglementaire a légèrement augmenté également au cours de l'année sous revue. Le nombre des entreprises ayant adhéré à notre Fondation collective (nombre de

contrats) est resté stable durant l'année passée sous revue. Le nombre de personnes assurées a diminué.

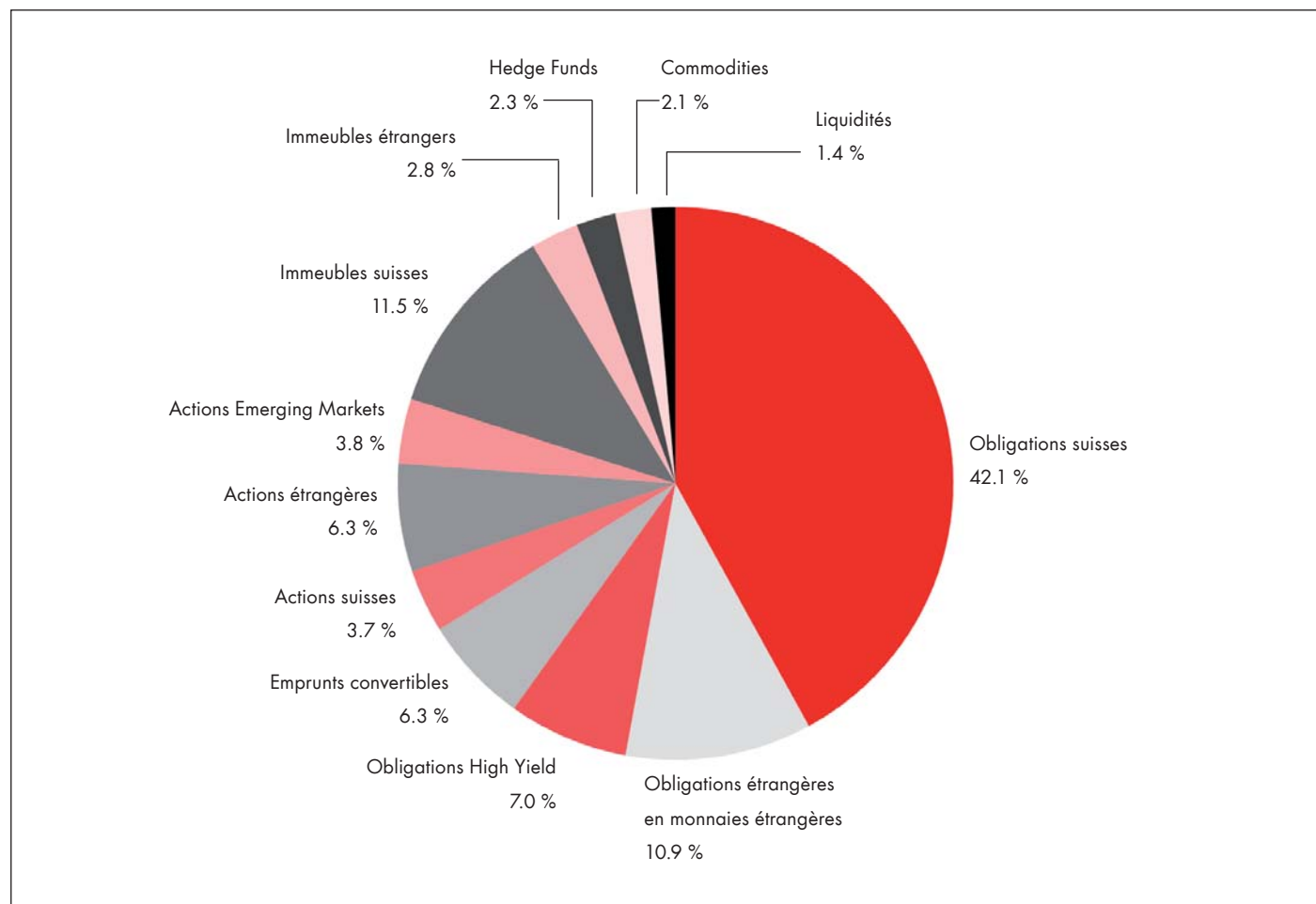
<b>Cotisations versées</b>	<b>2009 en CHF Mio.</b>	<b>2008 en CHF Mio.</b>	<b>Variation en CHF Mio.</b>	<b>Variation en %</b>
Primes périodiques des employés et des employeurs	17,6	18,7	- 1,1	- 5,9
Primes uniques	3,9	3,5	0,4	11,4
<b>Total</b>	<b>21,5</b>	<b>22,2</b>	<b>- 0,7</b>	<b>- 3,1</b>

## Cotisations versées

La diminution des cotisations périodiques est due avant tout à la baisse des contributions de risque au 01.01.2009. Par contre, les primes uniques ont augmenté d'environ 11%.

# Placements de la fortune et politique de placement

## Asset Allocation au 31.12.2009



# Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2009

## **Nette reprise**

Au début 2009, la situation ne se montrait guère meilleure qu'en 2008, tant du point de vue économique qu'en termes de performance. Ce n'est qu'en mars qu'un changement de tendance a pu être constaté dans les marchés de placements et les indicateurs économiques du 3<sup>ème</sup> trimestre montraient que la récession tendait à sa fin.

Pourtant, l'année n'allait pas se terminer sans souci. La récession aigüe et les mesures de soutien étatiques ont conduit à une accumulation des dettes, et donc des risques, transférés des privés aux états. La Grèce fut la première victime de cette augmentation de la dette publique. Comme les agences de rating furent sous pression après le déclenchement de la crise en raison de leur évaluation de produits d'emprunts structurés de manière complexe, ces agences ne pouvaient être enclines à procéder maintenant à un déclassement de la qualité des dettes plus vite qu'auparavant. C'est pourquoi il faudra aussi compter sur de mauvaises nouvelles dans le courant de 2010. A leur terme, des corrections du marché se prêtent donc à la constitution d'autres positions dans des emprunts d'entreprises et dans des actions bien choisis.

Les banques centrales se sont tenues durant toute l'année 2009 à leur politique monétaire très expansive. Comme il n'y avait aucune menace du côté de l'inflation, la persistance du début graduel du redressement, qui n'était, resp. n'est pas encore garantie, ne constituait pas un risque prêt à être accepté et les intérêts se sont maintenus à un taux historiquement bas.

## **Résurrection des valeurs à risque**

Les investisseurs se montrèrent au contraire très favorables à prendre des risques. L'année 2009 fut estampillée Risk Rallye, qui a commencé au mois de mars sur les marchés d'investissement. Après un départ raté, ce sont avant tout les titres, qui étaient sous pression durant la phase critique de la crise financière, qui purent comptabiliser des gains de cours impressionnants dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Le Rallye des gains, dont le résultat fut meilleur que prévu, fut mis en avant; des chiffres de l'économie, qui indiquèrent une stabilisation de l'économie réelle ainsi que des apports en liquidités et en capital du système financier par les Banques centrales, lesquelles ont rapidement augmenté les valeurs des actions cotées particulièrement dans le domaine financier. Les craintes d'une déflation exprimées par des investisseurs se sont transformées en peu de temps en attente d'inflation, plus particulièrement de la part des entreprises ayant des dettes élevées à long terme,

qui pourraient en profiter. Pendant que les valeurs substantielles endettées – parmi elles les Small Caps – bénéficiaient d'une envolée, les actions qualitatives de premier choix – bien capitalisées et disposant de Cash Flows stables – sont restées en retrait.

Ce n'est cependant qu'une minorité d'investisseurs qui ont profité de ce redressement des cours. Les investisseurs privés sont restés en retrait en raison des expériences antérieures, les investisseurs institutionnels avaient une capacité d'action réduite en raison de la capacité de risque fortement restreinte dues aux trop fortes pertes de cours. C'est pourquoi en fin d'année également des volumes considérables se retrouvèrent comme auparavant sur le marché monétaire. Mais une grande partie de cet argent attendait le moment idéal pour entrer dans des catégories de placements plus risqués. Cela renforcera probablement les marchés des actions en raison de la forte attractivité comparative des actions.

En résumé, il restera que l'année 2009 sera considérée comme une année remarquable dans l'histoire du marché des actions. Un accroissement de plus de 26%, mesuré au MSCI World, a caractérisé le marché mondial des actions. Ce sont les marchés émergents qui ont le plus progressé, suivis par les marchés asiatiques. Le contraire est valable pour le marché japonais des actions, qui a été écarté par la plus grande partie des investisseurs dans les années précédentes. Le tassement de la politique monétaire japonaise au 4<sup>ème</sup> trimestre et le rebond résultant du marché en crise n'ont plus pu également empêcher un écart sensible par rapport aux autres régions. L'Europe a montré une performance légèrement meilleure que le marché global des actions, alors que la Suisse boitait quelque peu derrière.

Pendant que les actions à faibles qualités de gain et valeur au bilan ont «surfé» durant les trois quarts de l'année (survivor Rallye des valeurs fortement endettées), la préférence des investisseurs s'est modifiée au 4<sup>ème</sup> trimestre pour des titres de meilleure qualité. Les valeurs de croissance et les valeurs fortement capitalisées purent être pour la première fois supérieures aux valeurs faiblement capitalisées durant cette phase de redressement.

## **Nouvelles émissions très demandées**

Les marchés des obligations se distinguèrent par une très forte baisse des primes de risques. Après que la différence de rendement entre les emprunts d'entreprise classés en BBB



et les emprunts de l'Etat américain eurent encore augmenté d'environ 8% en début d'année, le dénommé Spread a reculé dans le courant de l'année jusqu'à son niveau d'avant récession. Ceci a encore signifié à la fin de l'année une prime de risque d'environ 3%.

Les marchés des nouvelles émissions ont contribué de même pour une grande partie aux bonnes performances des emprunts des entreprises. Les investisseurs ayant réduit leur propension à prendre des risques, les débiteurs de toutes les catégories de rating se sont retrouvés sur le marché du capital dans le courant de l'année. Les émetteurs ne purent cependant pas couvrir la forte demande des emprunts d'entreprises avec leur offre; les nouvelles émissions furent souvent sursouscrites, et ceci à plusieurs reprises.

En revanche, les emprunts d'Etat purent à peine s'éloigner de leur niveau de rendement historiquement bas. Même les plus faibles émetteurs comme l'Irlande ou la Grèce ont souffert de considérables fluctuations de cours dans le courant de l'année.

### **Bénéfices substantiels attendus en 2010 pour les entreprises**

En principe, nous pouvons admettre que la crise financière est passée. Le Ted-Spread, thermomètre pour la crise financière qui mesure la différence entre les intérêts à 3 mois et les papiers-valeurs du gouvernement US à court terme, est revenu à un niveau habituel. Les banques se prêtent de nouveau de l'argent entre elles, la pénurie de liquidités est terminée. Les craintes inflationnistes ne se sont également pas concrétisées dans l'année en cours. On parle à court et à moyen terme aussi bien des trop faibles capacités d'emploi que du taux de chômage élevé, qui donne peu d'espace pour des revendications salariales. Le fait est qu'il n'y a pas de menace d'inflation monétaire induite, étant donné que la demande de crédit a été jusqu'à présent très faible et que le système bancaire n'a pratiquement pas créé d'argent supplémentaire.

La question concernant la croissance économique reste en suspens, et également celle de savoir si les gains des entreprises vont retrouver leur niveau d'antan. Swisscanto, contrairement à de nombreux autres participants du marché, a bénéficié d'un redressement économique à peu près «normal». Les baisses des frais ont déjà permis aux entreprises d'avoir une nette augmentation du bénéfice avec une croissance économique minime. Le cycle des inventaires – les entrepôts sont

pratiquement vides – et les solides dépenses de consommation – spécialement aux USA – indiquent que les grands profits escomptés ont été atteints, voire même dépassés. Si l'économie n'a qu'un peu plus d'élan que prévu, les gains des entreprises seront même disproportionnés. Inversement, une phase difficile avec en plus un trend volatile est prévisible, si le redressement économique ne peut pas se faire sentir comme espéré.

C'est pourquoi les banques centrales se trouvent également devant un dilemme. Elles doivent d'un côté assurer qu'elles peuvent empêcher à temps une possible inflation par une restriction des liquidités et d'un autre côté, ne causer aucun dommage à la croissance qui est en train de germer. Depuis fin 2009, les banques centrales ont annoncé, au moins oralement, l'abandon de la politique monétaire très expansive.

Le choix de cette stratégie aura en tout cas influencé les marchés des obligations. C'est pourquoi les cours des emprunts connaîtront en 2010 une certaine nervosité par rapport aux commentaires des banques centrales. Les emprunts des entreprises sont encore et toujours jugés attractifs et en tout cas préférables aux emprunts de l'Etat. Après la contraction des crédits, il apparaît que le ratio Chance/Risque est meilleur dans le domaine des actions.

Certes, les marchés ne sont pas au début d'une hausse, mais la tendance à la hausse se poursuivra comme auparavant en raison de l'appréciation attractive du bon développement des profits et des grandes liquidités détenues par les investisseurs.

# Rapport de la Commission de placement

## Performance globale

Après un départ difficile durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, les marchés se sont repris et terminèrent l'année écoulée avec des rendements globaux réjouissants. Deux décisions ont contribué au développement positif des résultats de Swisscanto Fondation collective: d'une part, la suspension temporaire du Rebalancing, d'autre part, le maintien de la stratégie pour un degré de couverture supérieur à 95%. Le taux de couverture de Swisscanto Supra s'est amélioré de 98,0% à 107,6% en 2009. Avec un rendement consolidé des placements de 12,93%, un résultat nettement supérieur à ceux de la concurrence a pu de nouveau être réalisé. Cela s'explique par exemple en comparaison avec l'indice défensif Pictet LPP25, qui a atteint 11,74%, ou par le rendement exprimé par le Schweizer PK Index du Crédit Suisse de 10,86%. Notre stratégie de placement considérée comme plutôt défensive et l'exploitation tactique et ciblée de la fortune ont finalement contribué à ce bon résultat comparatif.

Une plus-value d'environ CHF 0,07 mio a été dégagée en 2009 grâce à la situation tactique. La plus-value totale dégagée depuis le début du mandat Overlay au 1<sup>er</sup> juillet 2008 s'élève à CHF 0,4 mio, correspondant au 0,30% de la fortune totale.

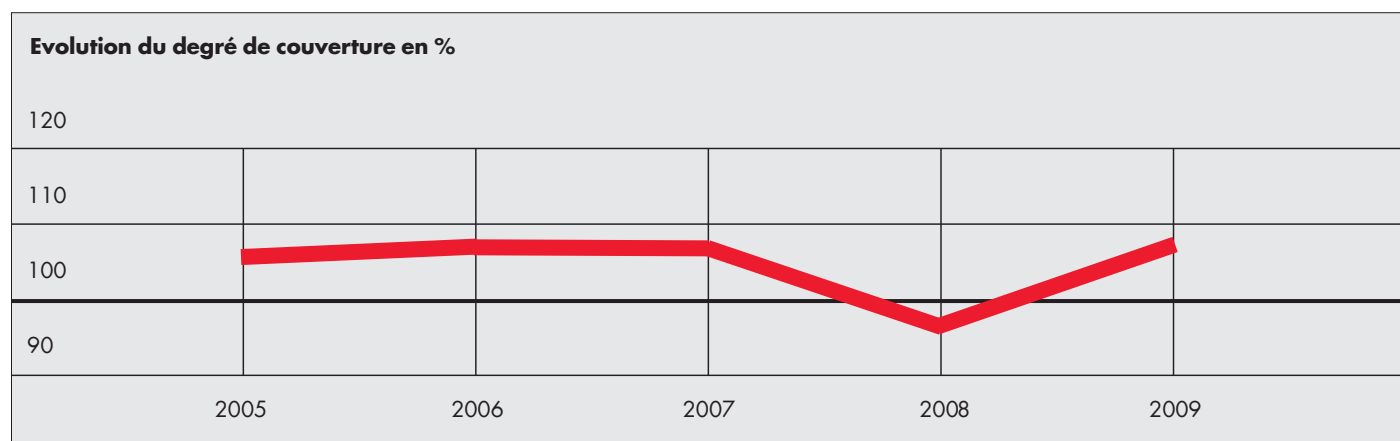
La situation tactique s'est modifiée à plusieurs reprises dans le courant de l'année sous revue. Alors que le modèle quantitatif de l'Asset allocation (GLOCAP) envoyait majoritairement des signaux négatifs pour le marché des actions au cours du premier semestre, les pronostics modélisés pour les catégories de placement plus risqués se sont continuellement améliorés au cours du second semestre. Les catégories «Actions suisses» et «Actions étrangères» furent par conséquent neutres, voire sous-évaluées jusqu'à mi-juillet. La catégorie «Actions étrangères» fut sur-évaluée depuis le début du mois d'août, qui marque une évaluation constamment renforcée. Les obligations furent en contrepartie sous-évaluées.

## Bilan

En plus des turbulences des marchés financiers, beaucoup d'événements annexes nous ont également préoccupés l'an dernier. La continuité était au premier plan. La stratégie de placement prudente et défensive nous a préservés au cours de ces deux dernières années extraordinairement exigeantes et nous permet, ainsi que nos clients, d'entrevoir l'avenir avec confiance.

# Evolution du degré de couverture

Après les turbulences de l'année précédente, le degré de couverture s'est amélioré de manière manifeste. Jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année sous revue Swisscanto Supra a encore affiché une légère sous-couverture. Le degré de couverture était de 107.6 % à la fin de l'année sous revue.





# Compte annuel 2009

Bilan au 31 décembre 2008 et 2009	<b>14</b>
Compte d'exploitation	<b>16</b>
Annexe au compte annuel	<b>19</b>

# Bilan au 31 décembre 2008 et 2009

## Actifs

	<b>31.12.2009</b> en CHF	<b>31.12.2008</b> en CHF
<b>Placements de la fortune</b>		
Liquidités	16 372 055.36	19 562 418.86
Créances	2 609 094.95	1 522 201.41
Placements des capitaux	142 352 036.21	121 655 998.60
Liquidités stratégiques	1 993 672.36	1 027 854.59
Placements collectifs Obligations	87 174 097.35	79 417 403.11
Placements collectifs Emprunts convertibles	9 097 260.30	8 036 055.88
Placements collectifs Actions	16 589 985.25	9 349 538.28
Placements collectifs Immeubles	20 640 143.15	19 217 706.88
Placements collectifs Hedge Funds	3 284 269.80	3 213 879.86
Placements collectifs Commodities	3 572 608.00	1 393 560.00
<b>Total Placements de la fortune</b>	<b>161 333 186.52</b>	<b>142 740 618.87</b>
<b>Compte de régularisation des actifs</b>	<b>1 401 638 00</b>	<b>956 460.00</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>162 734 824.52</b>	<b>143 697 078.87</b>

## Passifs

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
<b>Obligations</b>		
Prestations de libre passage et rentes	526 088.75	7 096 164.50
Autres obligations	31 385.20	295 747.85
<b>Total obligations</b>	<b>557 473.95</b>	<b>7 391 912.35</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>		
	<b>5 347 666.79</b>	<b>1 172 238.00</b>
<b>Réserves de contributions de l'employeur</b>		
	<b>4 591 794.50</b>	<b>4 885 176.30</b>
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>		
Capital de prévoyance des assurés actifs	140 422 397.20	132 217 936.70
Réserves techniques	714 609.67	778 186.42
<b>Total capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>141 137 006.87</b>	<b>132 996 123.12</b>
<b>Réserve de fluctuation des cours</b>		
	<b>11 100 882.41</b>	<b>0.00</b>
<b>Capital de la Fondation, fonds libres</b>		
Situation en début de la période	- 2 748 370.90	0.00
Excédent des produits	2 748 370.90	- 2 748 370.90
<b>Total sous-couverture</b>	<b>0.00</b>	<b>- 2 748 370.90</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>162 734 824.52</b>	<b>143 697 078.87</b>

# Compte d'exploitation

	2009 in CHF	2008 in CHF
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>26 274 729.35</b>	<b>29 794 608.10</b>
Cotisations salariés	5 529 140.25	5 676 637.25
Cotisations employeurs	12 123 353.75	13 009 306.15
Primes uniques et sommes de rachat	8 072 669.40	8 580 550.00
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	549 565.95	2 528 114.70
<b>Prestations d'entrée et nouveaux contrats</b>	<b>3 899 089.20</b>	<b>3 528 134.56</b>
Prestations de libre passage	3 366 383.15	2 508 176.00
Versements pour la propriété du logement/divorce	70 238.35	13 707.10
Primes de nouveaux contrats	462 467.70	1 006 251.46
<b>Apports de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>30 173 818.55</b>	<b>33 322 742.66</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>- 9 160 783.45</b>	<b>- 11 847 329.65</b>
Rentes de vieillesse	- 263 846.70	- 195 702.85
Rentes de survivants	- 51 481.80	- 51 481.80
Rentes d'invalidité	- 282 169.65	- 255 675.00
Autres prestations réglementaires	- 15 736.80	- 16 338.40
Prestations en capital à la retraite	- 8 441 023.70	- 11 302 843.00
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 106 524.80	- 25 288.60
<b>Prestations hors règlement</b>		<b>0.00</b>
<b>Prestations de sortie et résiliations de contrats</b>	<b>- 12 772 915.90</b>	<b>- 37 886 397.25</b>
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	- 10 890 456.10	- 37 412 109.85
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 1 882 459.80	- 474 287.40
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>- 21 933 699.35</b>	<b>- 49 733 726.90</b>
<b>Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions</b>	<b>- 7 825 028.90</b>	<b>17 042 135.44</b>
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	- 5 604 467.40	21 391 796.25
Rémunération du capital de prévoyance	- 2 599 993.10	- 3 331 619.25
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	63 576.75	188 607.64
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	315 854.85	- 1 206 649.20
<b>Produit de prestations d'assurance</b>	<b>2 479 124.10</b>	<b>2 238 013.10</b>
Prestations d'assurance	802 017.35	626 445.05
Surplus de bénéfices des assurances	1 677 106.75	1 611 568.05
<b>Charges d'assurance</b>	<b>- 4 144 852.85</b>	<b>- 4 556 738.45</b>
Primes d'assurance	- 4 113 490.45	- 4 527 408.40
Cotisations au fonds de garantie	- 31 362.40	- 29 330.05
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>- 1 250 638.45</b>	<b>- 1 687 574.15</b>



	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>15 602 401.89</b>	<b>- 12 636 590.23</b>
Produits des liquidités stratégiques	160 953.92	- 142 039.76
Produits des obligations	7 437 077.50	1 011 681.54
Produits des emprunts convertibles	1 088 060.12	- 1 607 806.40
Produits des actions	4 519 955.28	- 8 393 052.04
Produits des immeubles	1 821 213.16	- 1 371 493.46
Produits des Hedge Funds	80 056.18	- 629 121.28
Produits des Commodities	566 928.89	- 1 252 609.19
<b>Total produits des placements</b>	<b>15 674 245.05</b>	<b>- 12 384 440.59</b>
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	32 787.38	41 903.02
Produits d'intérêt des créances	20 737.66	18 911.05
Charges d'intérêt pour fonds de tiers	- 31 859.70	- 157 955.90
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	- 22 473.05	- 61 757.35
Charges pour l'administration des placements	- 71 035.45	- 93 250.46
<b>Total produits des autres actifs et de fonds de tiers</b>	<b>- 71 843.16</b>	<b>- 252 149.64</b>
<b>Autres produits</b>	<b>41 463.85</b>	<b>9 011.95</b>
Produits de prestations fournies	4 820.25	5 311.95
Autres produits	36 643.60	3 700.00
<b>Frais d'administration</b>	<b>- 543 973.98</b>	<b>- 581 828.42</b>
Frais d'administration	- 548 503.98	- 568 328.42
Frais pour marketing et publicité	4 530.00	- 13 500.00
<b>Excédent des produits avant dissolution de la réserve de fluctuation des cours</b>	<b>13 849 253.31</b>	<b>- 14 896 980.85</b>
- Constitution/+ Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	- 11 100 882.41	12 148 609.95
<b>Excédent de produits/charges</b>	<b>2 748 370.90</b>	<b>- 2 748 370.90</b>



# Annexe au compte annuel

Bases et organisation	<b>20</b>
Nature de l'application du but	<b>23</b>
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	<b>24</b>
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	<b>25</b>
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	<b>29</b>
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	<b>38</b>
Exigences de l'autorité de surveillance	<b>39</b>
Autres informations relatives à la situation financière	<b>39</b>
Rapport de l'organe de contrôle	<b>40</b>

# Bases et organisation

## Forme juridique et but

Sous le nom de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales une fondation conforme aux art. 80ss du Code civil suisse fut créée le 29.11.1984 par Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales.

La fondation a pour but des mesures de prévoyance professionnelle hors des prestations prescrites obligatoirement par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

## Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle  
Fonds de garantie LPP

N° 3.010.999  
N° NR 30

## Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation

29.11.1984, dernière révision: 12.12.2007

Règlement des placements

01.12.2009

Règlement pour la liquidation partielle

01.11.2006

Règlement des réserves

en suspens

Règlement électoral

01.01.2005

Règlement d'organisation

01.06.2005

Règlement de prévoyance

individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.

## Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation et les autres personnes autorisées à signer signent collectivement à deux.

<b>Conseil de fondation</b>	Hanspeter Hess Philipp Gmür Donald Desax Ralph-Thomas Honegger Johan B.A. Kroon Beat Müller Jean-Daniel Neuenschwander Charles Stettler	Président Vice-président Membre Membre Membre Membre Membre Membre
<b>Commission de placement</b>	Iwan Deplazes Matthias P. Wirz Martin Flück Herbert Joss Hendrik van der Bie	Président Vice-président (jusqu'au 30.04.2009) Membre Membre Membre
<b>Personnes autorisées à signer</b>	Davide Pezzetta Rosmarie Champion Leo A. Degen René Eggimann Fritz Häsler Roland Kaufmann Daniel Rossi Christoph Schneider Claude Schreiber	Directeur administratif Responsable comptabilité Responsable du service conseil Responsable du service juridique Responsable du service à la clientèle Marketing Responsable Fondation de libre passage Service juridique Swisscanto Responsable Key Accounts et Underwriting

## Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers SA, Bâle
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

## Employeurs affiliés

	2009 Nombre	2008 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	376	386
Entrées	9	32
Sorties	- 6	- 42
<b>Effectif à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>379</b>	<b>376</b>

## Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2009 Nombre	2008 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	1 517	1 879
Entrées	3	111
Sorties	- 64	- 473
<b>Effectif à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>1 456</b>	<b>1 517</b>

Bénéficiaires de rentes	31.12.2009 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2008 Nombre
Rentes de vieillesse	26	2	24
Rentes d'invalidité	16	- 3	19
Rentes de conjoints	2	0	2
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>- 1</b>	<b>45</b>

# Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhérent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

## **Explications relatives au plan de prévoyance**

Chaque œuvre de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle subobligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

## **Financement, méthodes de financement**

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50%.

# Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

## Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

## Principes comptables et d'évaluation

### Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, restent réservés les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale.

### Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers non traditionnels tels que les Futures

Instruments boursiers non traditionnels tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Placements collectifs

Actions suisses

Compte de régularisation des actifs

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du cours

Valeur réelle

Valeur nominale



# Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

## **Nature de la couverture des risques, réassurances**

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle (ci-après Helvetia), pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

## **Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance**

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 10 780 000 (année précédente CHF 10 560 000).

## Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2009 en CHF	2008 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	132 217 937	150 278 113.70
Cotisations d'épargne	14 749 869	15 397 609.20
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	11 940 213	12 787 453.15
Primes d'épargne AI	70 238	13 707.10
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	- 10 794 749	- 37 801 327.10
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 8 478 645	- 11 314 951.20
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	- 1 882 460	- 474 287.40
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	2 599 993	3 331 619.25
<b>Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>140 422 397</b>	<b>132 217 936.70</b>
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	2.00 %	2.75 %

### Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

La Fondation n'apporte que des prestations surobligatoires.

### Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2009 daté du 15.3.2010, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

En fonction de la structure technique spécifique de la Fondation, nous pouvons confirmer que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment dotées. La capacité de risque technique de la Fondation n'est pas modifiée et est jugée très bonne.

Grâce au développement positif du marché des capitaux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, il fut possible d'augmenter les réserves pour fluctuation des cours à 70% de l'objectif fixé. La capacité de risque technique sur les placements s'est donc considérablement améliorée.

En tant qu'expert reconnu en matière de prévoyance professionnelle, nous pouvons confirmer, sur la base des indications techniques disponibles ainsi que des modifications intervenues au cours des 12 derniers mois, que la Fondation peut également remplir ses obligations à l'avenir.

## Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Actuellement, aucune réserve technique ne doit être constituée.

<b>Composition des fonds libres des œuvres de prévoyance</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
<b>Fonds libres des œuvres de prévoyance</b>		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	280 259	282 445
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	319 646	342 331
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	114 705	153 410
<b>Total des réserves techniques</b>	<b>714 610</b>	<b>778 186</b>

## Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Actifs au bilan	162 734 825	143 697 078
Obligations et comptes de régularisation	-5 905 141	- 8 564 150
<b>Fortune de prévoyance disponible</b>	<b>156 829 684</b>	<b>135 132 928</b>
Capital de prévoyance des assurés actifs	140 422 397	132 217 936
Réserve de contributions de l'employeur	4 591 795	4 885 176
Réserves techniques	714 610	778 186
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>145 728 801</b>	<b>137 881 299</b>
<b>Degré de couverture en %</b>	<b>107.6</b>	<b>98.0</b>

### Degré de couverture

Le règlement de prévoyance de Swisscanto Supra Fondation collective prévoit qu'un découvert technique en cas de liquidation totale ou partielle d'une œuvre de prévoyance soit

compensé, y compris avec les réserves de contributions de l'employeur. C'est pourquoi ces réserves de contributions sont traitées comme des capitaux de prévoyance et des réserves techniques pour le calcul du degré de couverture.

# Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

## **Organisation de l'activité de placement, règlement de placement**

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto Supra est régie dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans le contrat de gestion de fortune du 24.4.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le respect des directives de placement, la mise en pratique de la gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 23.3.2009.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 6.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

## Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

<b>Objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation de cours</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
Total des placements de capitaux	142 352 036	121 655 999
10.4% de ce total selon le règlement de placement	14 804 612	12 652 224
	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
<b>Réserve de fluctuation des cours</b>		
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	0	12 148 610
Réduction/affectation au débit/au profit du compte d'exploitation	11 100 882	- 12 148 610
<b>Réserve de fluctuation des cours au 31.12.</b>	<b>11 100 882</b>	<b>0.00</b>
<b>Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>14 804 612</b>	<b>12 652 224</b>
<b>Déficit de la réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>3 703 729</b>	<b>15 400 595</b>

	Stratégie %	Marge de fluctuation		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
		Min. %	Max. %				
Liquidités stratégiques	1.0	0.0	10.0	1 993 672.36		1 993 672.36	1.4
Obligations suisses	43.2	35.2	51.2	60 820 554.05	109 300	60 929 854.05	42.1
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4	3.4	19.4	16 290 238.30	- 485 236	15 805 001.92	10.9
Obligations High Yield	6.4	5.2	7.6	10 063 305.00		10 063 305.00	7.0
<b>Placements coll. Obligations</b>				<b>87 174 097.35</b>			
<b>Placements coll. Emprunts convertibles</b>	<b>6.4</b>	<b>5.2</b>	<b>7.6</b>	<b>9 097 260.30</b>		<b>9 097 260.30</b>	<b>6.3</b>
Actions suisses	3.4	0.0	11.0	5 078 485.00	261 836	5 340 321.40	3.7
Actions étrangères	3.4	0.0	11.0	6 076 787.05	3 071 141	9 147 927.88	6.3
Actions Marchés émergents	3.4	2.2	4.6	5 434 713.20		5 434 713.20	3.8
<b>Placements coll. Actions</b>				<b>16 589 985.25</b>			
Immeubles suisses	11.4	10.6	12.2	16 651 121.40		16 651 121.40	11.5
Immeubles étrangers	5.0	4.6	5.4	3 989 021.75		3 989 021.75	2.8
<b>Placements coll. Immeubles</b>				<b>20 640 143.15</b>			
<b>Placements coll. Hedge Funds</b>	<b>2.5</b>	<b>2.0</b>	<b>3.0</b>	<b>3 284 269.80</b>		<b>3 284 269.80</b>	<b>2.3</b>
<b>Placements coll. Commodities</b>	<b>2.5</b>	<b>0.0</b>	<b>5.0</b>	<b>3 572 608.00</b>	<b>- 538 718</b>	<b>3 033 889.86</b>	<b>2.1</b>
<b>Total placements de capitaux</b>	<b>100.0</b>			<b>142 352 036.21</b>	<b>2 418 323</b>	<b>144 770 358.92</b>	<b>100.0</b>
Liquidités				16 372 055.36			
Créances				2 609 094.95			
Compte de régularisation actif				1 401 638.00			
<b>Autres actifs</b>				<b>20 382 788.31</b>			
<b>Somme de bilan</b>				<b>162 734 824.52</b>			

La nouvelle stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle. En raison de l'évolution des marchés financiers, le développement de cette position est pour l'instant abandonné.

## Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Control-ler d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée.

Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2009	Perfor- mance %	2008
	CHF		CHF
Liquidités stratégiques	9 474	0.7	12 272
Obligations suisses CHF	3 157 500	5.5	3 794 355
Obligations étrangères en monnaies étrangères	1 693 037	11.6	- 1 232 466
Obligations High Yield	2 586 541	34.9	- 1 550 207
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	1 088 060	13.5	- 1 607 806
Actions suisses	1 013 506	26.6	- 1 686 292
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	1 632 050	38.5	- 3 552 606
Actions Marchés émergents	1 874 399	56.6	- 3 154 154
Immeubles suisses	838 719	5.3	842 922
Immeubles étrangers	982 494	45.4	- 2 214 416
Hedge Funds	80 056	2.3	- 629 121
Commodities	566 929	16	- 1 252 609
Opérations à terme sur devises	151 480	n/a	- 154 312
<b>Total placements</b>	<b>15 674 245</b>	<b>12.5</b>	<b>- 12 384 440</b>

	2009 en CHF	2008 en CHF
<b>Produit de la gestion Overlay</b>		
Conduite tactique des classes de placement	66 390	339 844
Rebalancing	391 826	- 1 421 084



	<b>2009 in CHF</b>	<b>2008 in CHF</b>
Produit des intérêts des liquidités	32 787	41 903
Produit des intérêts des créances	20 738	18 911
Charges d'intérêts pour fonds de tiers	- 31 860	- 157 956
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	- 22 473	- 61 757
<b>Total autres actifs et fonds de tiers</b>	<b>-808</b>	<b>- 158 899</b>
<b>Frais de gestion de fortune</b>	<b>- 71 035</b>	<b>- 93 250</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>15 602 402</b>	<b>- 12 636 590</b>

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur.

Les commissions versées à la Fondation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

### **Instruments dérivés courants (ouverts)**

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en oeuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Ce mandat a débuté le 1.7.2008. Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants:

Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settlement), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

L'ensemble des positions dérivées à engagement réduit doit en tout temps être complètement couvert par les placements de base.

### Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base.

Au 31.12.2009, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF 2 790 (année précédente: -288 927):

Echéance	Valeur marchande CHF	Avoir		Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
		Monnaie	Montant		
15.03.2010	31	GBP	10 000	1.669870	16 699
15.03.2010	3 899	AUD	570 000	0.923160	526 201
15.03.2010	5 776	JPY	12 950 000	0.011100	143 745
15.03.2010	- 5 800	CAD	540 000	0.985740	532 300
15.03.2010	- 1 962	HKD	2 180 000	0.133350	290 703
15.03.2010	554	SGD	390 000	0.735980	287 032
15.03.2010	854	CHF	- 100 000	- 1.025000	102 500
15.03.2010	- 562	CHF	- 20 000	- 1.510425	30 209
	<b>2 790</b>				<b>1 929 388</b>

Obligation			
Monnaie	Montant	Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
CHF	16 730	1.000000	16 730
CHF	530 100	1.000000	530 100
CHF	149 521	1.000000	149 521
CHF	526 500	1.000000	526 500
CHF	288 741	1.000000	288 741
CHF	287 586	1.000000	287 586
USD	- 102 500	- 1.008332	103 354
EUR	- 30 209	- 0.981393	29 646
			<b>1 932 178</b>

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

## Instruments dérivés courants (ouverts)

### Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2009:

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
SWISS FED BUND FUTURE MARCH 2010	08.03.2010	CHF	136.70%	1	100 000	109.300%	1.000000	109 300
<b>Total des engagements à effet variable en Obligations suisses</b>								<b>109 300</b>
EURO SCHATZ FUTURE MARCH 2010	08.03.2010	EUR	107.96%	- 1	100 000	99.849%	1.483150	- 148 091
FUTURE LONG GILT STERLING (10 YR) MARCH 2010	30.03.2010	GBP	114.45%	- 1	100 000	134.951%	1.669300	- 225 274
FUTURE USA TREASURY NOTES (10 YR) MARCH 2010	23.03.2010	USD	115.45%	- 1	100 000	108.219%	1.033750	- 111 871
<b>Total des engagements à effet variable en Obligations étrangères en monnaies étrangères</b>								<b>- 485 236</b>
FUTURE SWISS MARKET INDEX SMI MARCH 2010	19.03.2010	CHF	6 490.00	4	10	6 545.91	1	261 836
<b>Total des engagements à effet variable en Actions suisses</b>								<b>261 836</b>

## Instruments dérivés courants (ouverts)

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
FUTURE DOW JONES EURO STOXX 50 INDEX MARCH 2010	19.03.2010	EUR	2 972.00	5	10	2 964.960	1.483150	219 874
FUTURE FTSE 100 INDEX MARCH 2010	22.03.2010	GBP	5 361.50	3	10	5 412.880	1.669300	271 072
FUTURE HANG SENG AKTIEN INDEX 29.01.2010	29.01.2010	HKD	21 925.00	2	50	21 872.500	0.133317	291 598
FUTURE NIKKEI 225 MARCH 2010	12.03.2010	JPY	10 525.00	3	500	10 546.440	0.011104	175 662
FUTURE S&P 500 INDEX MARCH 2010	22.03.2010	USD	1 110.70	8	50	1 115.100	1.033750	461 094
FUTURE NASDAQ 100 MINI FUTURE MARCH 2010	22.03.2010	USD	1 858.75	6	20	1 858.750	1.033750	230 578
FUTURE S&P/ASX INDEX 200 19.03.2010	19.03.2010	AUD	4 879.00	5	25	4 870.600	0.929703	566 026
FUTURE FTSE ST SINGAPORE INDEX	29.01.2010	SGD	349.50	6	200	349.010	0.736315	308 378
FUTURE S&P/TSX CANADA 60 INDEX 19.03.2010	19.03.2010	CAD	690.80	4	200	693.230	0.986073	546 860
<b>Total des engagements à effet variable en Actions étrangères</b>								<b>3 071 141</b>

FUTURE CME GOLDMAN SACHS IDX 19.01.2010	19.01.2010	USD	525.00	- 4	250	521.130	1.033750	- 538 718
<b>Total des engagements à effet variable en Commodities</b>								<b>- 538 718</b>

<b>Total des engagements à effet variable en Futures</b>								<b>2 418 323</b>
--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

## Swaps

Dans la conduite tactique des Obligations Suisse, on met en place selon le volume, soit un Swap d'intérêts avec durée résiduelle maximale de 15 ans, soit des CONF-Futures.

La valeur nominale des Swaps est toujours entièrement couverte par la valeur des placements de base.

	Titre	Echéance	Monnaie	Valeur nominale	Valeur du marché
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 01.09.2011 FLR 6M LIBOR CH	01.09.2011	CHF	700 000	701 004
Pay	0.76 % INTEREST RATE SWAP 09 - 01.09.2011 FIX CHF	01.09.2011	CHF	-700 000	-701 951
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 31.10.2011 FLR 6M LIBOR CH	31.10.2011	CHF	800 000	800 526
Pay	0.8275 % INTEREST RATE SWAP 09 - 31.10.2011 FIX CHF	31.10.2011	CHF	-800 000	-801 442
<b>Total Marktwert</b>					<b>- 1 863</b>

## Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
<b>Etat au début de la période</b>	<b>4 885 176</b>	<b>3 616 770</b>
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	549 566	2 528 115
Apports de nouveaux contrats	0	35 126
Prestations résultant de résiliations de contrats	- 49 818	- 64 749
Utilisation pour le paiement des primes	- 795 602	- 1 211 780
Utilisation pour primes uniques	- 20 000	- 80 063
Intérêt	22 473	61 757
<b>Etat à la fin de la période</b>	<b>4 591 795</b>	<b>4 885 176</b>

# Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

<b>Explications relatives au compte actif de régularisation</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
Prestations payées d'avance	1 229 538	801 560
Autres comptes de régularisation	171 300	154 900
	<b>1 400 838</b>	<b>956 460</b>

<b>Explications relatives au compte de régularisation passif</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
Charges de l'indemnité de distribution/Frais de courtage	490 000	561 000
Primes payées d'avance	609 860	474 848
Autres comptes de régularisation	63 276	136 390
	<b>1 163 136</b>	<b>1 172 238</b>

<b>Explications relatives aux charges d'assurance</b>	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
Prime de risque	3 057 922	3 419 150
Prime pour frais de gestion	1 055 569	1 108 258
Cotisations au fonds de garantie	31 362	29 330
	<b>4 144 853</b>	<b>4 556 738</b>

<b>Explications relatives aux charges d'administration</b>	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
Indemnités de distribution	311 992	373 973
Courtages	160 000	140 600
Organe de contrôle, expert, surveillance	38 595	34 591
Autres frais d'administration	37 917	19 165
	<b>548 504</b>	<b>568 328</b>

# Exigences de l'autorité de surveillance

## **Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions**

Le placement de la fortune des Fondations Swisscanto s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Gestion de fonds SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires (Swisscanto Gestion de fonds SA a fusionné avec Swisscanto Asset Management AG le 1.1.2010) confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

## **Information concernant la réglementation en vigueur pour les excédents**

La Fondation a droit aux parts d'excédents attribués dans le cadre du contrat d'assurance collective avec Helvetia. Pour l'exercice 2009, ces parts ont atteint la somme de CHF 1 677 106.75 (année précédente: CHF 1 611 568.05). Conformément au règlement, ce montant est utilisé pour soutenir le degré de couverture.

## Autres informations relatives à la situation financière

### **Procédures juridiques courantes**

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

### **Evènements survenus après la date de clôture de l'exercice**

Nous n'avons pas connaissance d'évènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice et qui auraient exercé une influence déterminante sur le compte annuel.

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de fondation de  
Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantoniales  
Bâle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantoniales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

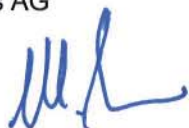
Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Roland Sauter  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Matthias Sutter  
Expert-réviseur

Bâle, le 12 avril 2010

Annexe: comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)







Editeur:  
Swisscanto Supra  
Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26  
4002 Bâle

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:  
Swisscanto Supra  
Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26  
Case postale 3855  
4002 Bâle  
Téléphone 058 280 26 66  
Fax 058 280 29 77  
fondationcollective@swisscanto.ch  
www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

[www.swisscanto.ch/fondationcollective](http://www.swisscanto.ch/fondationcollective)



